

Paris, le 8 décembre 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Baromètre santé-social

### Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et la Mutualité Française publient un 1<sup>er</sup> baromètre afin de sensibiliser tous les acteurs publics ou privés aux questions que se posent les Françaises et les Français des plus petits villages aux plus grands centres urbains autour de la santé environnementale, de l'accès aux soins, de l'accueil des jeunes enfants, du handicap, de l'autonomie.

Le baromètre santé AMF/Mutualité Française dresse un panorama pour l'ensemble de ces questions et présente des initiatives des acteurs locaux et mutualistes pour y répondre. Cette première édition met en lumière l'urgence à agir, mais aussi la capacité des acteurs de terrain à apporter des solutions justes et efficaces pour les Françaises et les Français.

#### Accès aux soins : des acteurs de terrain engagés

L'égalité d'accès aux soins ne peut être assurée que si la répartition de l'offre de soins est adaptée aux besoins de la population. Les maires et présidents d'intercommunalité ainsi que les mutuelles témoignent régulièrement de leur fort engagement pour maintenir une offre de soins de proximité, de qualité et à un coût soutenable pour leurs administrés.

Alors même que l'accès aux soins ne relève pas d'une compétence obligatoire pour les municipalités, les maires jouent bien souvent un indispensable rôle de coordination entre le territoire et l'offre de santé implantée sur celui-ci. La Mutualité Française agit pour sa part en faveur de l'accès pour tous à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire avec des services de soins et d'accompagnement mutualistes proposant un large éventail de soins et services au niveau local. Cependant, le baromètre dresse ici la nécessité de poursuivre les efforts pour adapter l'offre de santé aux besoins de la population en lien avec les spécificités territoriales, ainsi :

- En 2019, on dénombre en moyenne 151 médecins généralistes pour 100 000 habitants en France<sup>1</sup>. **Les écarts sont importants entre les territoires**, avec des densités de médecins très variables entre les départements les moins bien dotés (96 en Seine-et-Marne, 107 dans le Cher et 114 dans l'Yonne) et les départements les mieux dotés (170 à la Réunion, 181 dans les Bouches-du-Rhône et 242 à Paris). À l'inégale répartition des médecins sur le territoire, viennent s'ajouter à la fois l'augmentation de l'âge moyen des médecins et la hausse de la consommation de soins du fait du vieillissement de la population. Ainsi **en 2019, un médecin généraliste sur trois a plus de 60 ans**. Ces deux effets pourraient entraîner à court terme des tensions grandissantes en termes d'accès aux soins.
  - Exemple d'initiative locale : le service médical de proximité Henri Dunant de Laval créé en 2017 avec des médecins récemment retraités et des internes de médecine générale en fin d'études, il dispense des soins aux patients sans médecin traitant et assure également les petites urgences (sutures simples, douleurs aiguës, fièvres élevées...).
- **Moins de la moitié des Français sont satisfaits de la qualité des soins offerts par les urgences hospitalières<sup>2</sup>**. Cette insatisfaction peut être mise en relation avec les délais d'attente aux services d'urgences liés à la forte augmentation de leur fréquentation.

<sup>1</sup> Source : DREES (Répertoire partagé des professionnels de santé).

<sup>2</sup> Selon le dernier baromètre d'opinion de la Drees paru en avril 2019.

**En Île-de-France, la durée médiane d'attente** est ainsi de 2 heures 40 et se situe entre 4 et 8 heures pour 25 % des patients, voire **plus de 8 heures pour près de 10 % d'entre eux**<sup>3</sup>.

Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française, souligne que « *La Mutualité Française fait partie des interlocuteurs réguliers des élus locaux en développant des solutions sanitaires, sociales et médico-sociales accessibles, au plus près des individus, de leurs besoins, de leurs aspirations. Ce baromètre est une illustration de cette collaboration du quotidien. Nos nombreux établissements et services de soins avec des tarifs maîtrisés s'adaptent à chaque spécificité territoriale. Nos propositions dans le cadre du « Ségur de la santé » en juin 2020 s'inscrivent dans cet objectif. Pour tenir compte des enjeux liés au développement des maladies chroniques et à la raréfaction de la ressource médicale, les mutuelles portent la généralisation de l'exercice regroupé et du partage de compétences. Le premier recours doit être le point d'entrée privilégié dans le système de santé ce qui demande la coordination et la continuité des prises en charge en décloisonnant les secteurs.* ».

### Santé environnementale : une inquiétude de la part des Français

92 % des Français<sup>4</sup> estiment que l'environnement a une influence importante sur leur santé. Avant même la crise du coronavirus, les Français se disaient inquiets du fait de nombreux facteurs environnementaux susceptibles de nuire à leur santé, tels que les pesticides, la pollution des sols, la qualité de l'eau du robinet. Différentes enquêtes réalisées par les agences régionales de santé confirment cette perception et montrent que les habitants sont majoritairement préoccupés par les risques liés aux pesticides mais également à la mauvaise qualité de l'air.

- Ainsi, en France, la **qualité de l'air extérieur** s'est globalement améliorée depuis 2008 mais dans plusieurs agglomérations, elle n'est régulièrement pas conforme aux normes européennes pour la protection de la santé humaine<sup>5</sup>.
  - Exemple d'initiative locale : menée par l'Union régionale des Hauts-de-France de la Mutualité Française et des communes des Hauts de France, en partenariat avec l'Education Nationale, l'« Opération Bulles d'Air » sensibilise des enfants de CM1 et CM2 aux polluants de l'air et à l'écocitoyenneté.
- **L'exposition aux perturbateurs endocriniens** (parabènes, bisphénol A, phtalates, chlordécone...) qui est suspectée de favoriser la puberté précoce, présente de grandes disparités régionales. **La puberté précoce est dix fois supérieure chez les filles que chez les garçons. Les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes apparaissent comme les plus touchées**<sup>6</sup>.
- Si l'impact de l'environnement sur la **survenue des cancers** est difficile à établir, des liens entre l'apparition de certains cancers et l'environnement sont prouvés. Des disparités territoriales sont également observées : pour les cancers les plus fréquents (sein, prostate), la distribution spatiale de la mortalité est hétérogène avec une surmortalité observée dans la partie nord du territoire (cancer du sein) et dans les parties nord et centrale (cancer de la prostate). Par exemple, **une surmortalité pour le cancer du sein de plus de 10 % par rapport à la moyenne nationale est observée dans tous les départements des Hauts-de-France, dans les Ardennes, la Marne, en Seine-Maritime et dans l'Yonne.**

### Action sociale : un engagement fort des mutuelles et des communes et intercommunalités

Les maires et présidents d'intercommunalité ainsi que les mutuelles ont à cœur de proposer une palette d'établissements et services. Ainsi ils gèrent en direct ou soutiennent des établissements et services à destination des personnes âgées et/ou handicapées ainsi qu'à des parents, qu'il s'agisse d'un mode d'accueil pour leurs enfants ou d'un accompagnement à leur parentalité.

<sup>3</sup> Source : « Les urgences hospitalières : des services toujours trop sollicités », Rapport public annuel, Cour des comptes, févr. 2019.

<sup>4</sup> Source : Baromètre « Santé-environnement » Harris Interactive, réalisé pour la Mutualité Française, 2017.

<sup>5</sup> Source : « Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2019 », Ministère de la transition écologique et solidaire, sept. 2020.

<sup>6</sup> Source : Santé publique France.

- Le taux d'équipement en établissements pour personnes âgées s'établit en France à 124,3 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus à fin 2018<sup>7</sup>. Ce taux est en hausse depuis 2007 avec en parallèle une augmentation forte de la population des 75 ans et plus sur la période. **Le taux d'équipement en établissements pour personnes âgées varie sur le territoire. Il est plus élevé dans les départements ruraux.** Le taux d'équipement est ainsi de 195,8 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en Lozère, contre 92,6 à Paris et 39 à La Réunion.
  - Exemple d'initiative locale : la Cité des Aînés, créée sur l'initiative du groupe AESIO santé en partenariat avec la ville de Saint-Etienne, propose, sur un même lieu, une diversité d'habitats et de prises en charge des personnes âgées et des lieux de vie collectifs ouverts sur l'extérieur (commerces, restaurants, etc.).
- Concernant les modes d'accueil individuels et collectifs des enfants de moins de 3 ans, au niveau national on compte 58,9 places pour 100 enfants<sup>8</sup>. L'écart se réduit mais entre le département le mieux doté (Haute-Loire) et le moins bien doté (Guyane), le rapport s'établit de 1 à 6. Ainsi, **l'offre est six fois plus importante en Haute-Loire.** En métropole, **la densité la plus faible observée (32 % en Seine Saint-Denis)** est près de 2 fois inférieure à celle observée dans le département le mieux équipé (Haute-Loire). En 2017, les 20 départements les mieux dotés ont un taux d'accueil près de 2 fois supérieur à celui des 20 départements les moins bien dotés.

François Baroin, président de l'AMF, souhaite que « *cette première édition du baromètre AMF/Mutualité Française permette à la fois de mettre en lumière l'urgence à agir, mais aussi de témoigner de la capacité qu'ont les acteurs de terrain à apporter des solutions justes et efficaces pour la population.* »



**Contact presse**  
**Mélody TONOLLI**  
 01 40 43 30 53  
[melody.tonolli@mutualite.fr](mailto:melody.tonolli@mutualite.fr)



**Contact Presse**  
**Thomas OBERLE**  
 Tél. 01 44 18 51 91  
[thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)

<sup>7</sup> DREES, Finess; Insee, estimations de population 2019 au 1er janvier.

<sup>8</sup> Source : CNAF.